

LANDEANIUM





Concours de logos de Landéan



Vendredi 6 octobre, pendant presque 1 heure 15, le jury présidé par David HELLEUX, gérant de l'entreprise ARTISA IMPRIM de Fougères, professionnel de la communication et du graphisme ainsi que les 8 autres jurys :

- Le maire Franck ESNAULT,
- L'adjointe Géraldine ROSSIGNOL,
- 2 CMJ : Léna DISLAIRE et Sarah ADDOUCHE,
- Les membres de la commission communication :
Adrien SIMON, Aurélien GRANGE, Monique BRUNET et Nathalie RABALLAND

ont fait l'évaluation des 12 logos (2 logos par candidats) avec un ensemble de critères bien définis et dans le plus strict anonymat.

Un grand merci pour tous les jurys concernant leur disponibilité et leur investissement dans le concours.

Et bien sûr, un grand merci à tous les participants landéanais qui se sont investis dans la réalisation des logos accompagnés d'explications pour justifier leur réalisation.

Le lendemain, le président du jury, David HELLEUX a proclamé le 1^{er} prix (250 €) à Méline GARDAN, étudiante de 18 ans et a aussi récompensé les autres concurrents (50 € chacun) : Alyssandre DUPONT, Guillaume DUPONT, Gwenn CORLOSQUET, Gaël JEULAND et Thonin GARDAN.

La synthèse des jurys concernant ce logo a eu comme critère d'être clair, net et précis avec l'identité de la forêt.

Globalement, il a été un coup de cœur et il représentera la commune de Landéan.



SOMMAIRE

ETAT CIVIL.....	3
LE MOT DU MAIRE.....	4
CONSEIL DES JEUNES.....	5
VIE MUNICIPALE.....	6-11
VIE ASSOCIATIVE.....	12-29
INFOS DIVERSES.....	30-35
INFOS UTILES.....	36

Citation

*La beauté est dans les yeux
de celui qui regarde.*

Oscar Wilde

Etat civil

Décès

- Jean-Pierre BOULANGER
- Marie ROYER épouse SIMON
- Alphonsine LEVERRIER épouse DENOUAL
- Simone MOUTON épouse PACE
- Jean ROINSON

3 rue Jean Moulin décédé le 27 février 2023
4 le Rocher Balin décédée le 5 mai 2023
21 rue du Hallay décédée le 17 juin 2023
44 rue du Patis décédée le 5 juillet 2023
2 rue Jean Moulin décédé le 17 septembre 2023



Mariages :

- Tiphaine LESAGE et Alexandre DANGIN
- Martine GERVIS et Laurent MARDELÉ
- Anaïs DINÉ et Jorge Juan ROBLES APONTE
- Noémie LAIR et Valentin LOUVEL
- Sakouna BOUSEUM et Martin LE GALL

3 la Bigaudière, le 29 avril 2023
4 la Bigaudière, le 3 juin 2023
7 rue de l'Échange à Fougères, le 10 juin 2023
15 rue du Clos Fleury à Saint-Ellier-du-Maine, le 15 juillet 2023
9 square de Luxembourg à Rennes, le 12 août 2023



Naissances :

- Lila BRIFFAULT née le 3 juillet 2023, 3 la Noë
- Romy LEPAUVRE née le 2 Août 2023, 3 Place du Bois Guy
- Elio LAMBERT MÉNARD né le 16 mars 2023, L'Aunay Camus
- Jules GAUTIER né le 6 septembre 2023, 6 la Bouteveillai



N° 151- OCTOBRE 2023 - LANDEANUM - Responsable de la publication : Franck ESNAULT

Responsable de la rédaction et des photos : Christine GARDAN

Comité de rédaction : Dominique BOSSERAY, Monique BRUNET, Aurélien GRANGE, Adrien SIMON, Nathalie RABALLAND

Impression : Artisa Imprim Fougères - 590 exemplaires

Le Mot du Maire

Landéanaises, Landéanais,

Après un été plutôt maussade, c'est la rentrée pour toutes et tous.

Les associations ont repris leurs activités, une équipe de volley est en cours de création et les organisateurs seront heureux de vous accueillir.

L'école Notre-Dame commence cette rentrée avec 69 élèves.

J'ai le plaisir de vous annoncer que la pharmacie a trouvé enfin un repreneur, ou plutôt une repreneuse, elle a débuté son activité tout début octobre suivant les délais administratifs.

Monsieur BOUNSEUM Thao a fait un gros sacrifice et je le remercie infiniment pour ce geste, c'est un gros soulagement pour tous.

Côté travaux, la rénovation de l'appartement au-dessus de la poste est en cours, celui-ci devrait être disponible à la location en fin d'année, l'aménagement du parking de la salle Jules Ferry a débuté. Concernant le déploiement de la fibre, des courriers ont été envoyés aux propriétaires des parcelles à élaguer. J'invite ceux-ci à faire le nécessaire afin de ne pas retarder les travaux.

Il me reste à vous souhaiter à toutes et tous une bonne rentrée.

Franck Esnault, maire



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3

PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

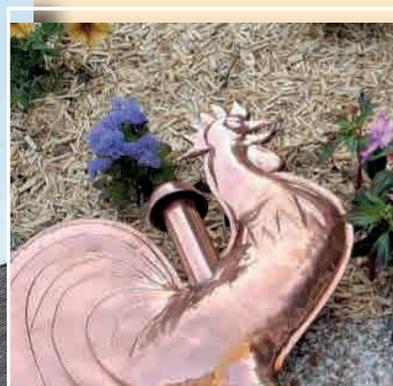
Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ❤️ à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket



Le 16 juin dernier, les entreprises MACE et COUPE sont intervenues sur le clocher de l'église pour remplacer des ardoises et aussi poser le nouveau coq en cuivre.



**Le 20 septembre,
le Conseil des jeunes de Landéan
a effectué sa rentrée
par la rencontre
avec deux associations :**

- L'UNC de Landéan :

Jean-Claude LEMARIE, son président, nous a fait le souhait de ses demandes, et nous des nôtres.

- Le comité des fêtes :

Intégration et participation lors des fêtes de fin d'année. Ces rencontres ayant pour but d'impliquer le CMJ.

Des actions écologiques sont programmées également :

- 1- Positionner et/ou ajouter des emplacements pour de nouvelles poubelles et ainsi préserver notre commune de déchets divers.
- 2- Trouver 5 emplacements judicieux proche d'écoulement d'eau. Nous y installerons des plaquettes médaillons « Ici commence la mer », rappelant que la dépose d'un déchet au sol a malheureusement pour but de polluer nos rues, nos rivières, nos fleuves, pour finir dans nos mers et océans.

*Patrice Marie
2^{ème} adjoint à la jeunesse*

- DISLAIRE Léna** élue par 16 voix
- HADDOUCH Sarah** élue par 16 voix
- GÉNIN Zoé** élue par 18 voix
- GESLAND Ninon** élue par 17 voix
- JEULAND Émilie** élue par 17 voix
- MARIE Justine** élue par 17 voix
- OLIVIER Maxence** élu par 18 voix

EN PAPILLON

BARBEDETTE Louane élue avec 1 voix sous réserve d'acceptation par l'intéressée

BARBEDETTE Chloé élue avec 1 voix sous réserve d'acceptation par l'intéressée



Félicitations aux participants et Merci aux votants d'avoir élu le nouveau Conseil Municipal des Jeunes de Landéan.

La Commission du CMJ



Séance du mardi 21 février 2023

Présents : ESNAULT Franck, GARDAN Christine, MARIE Patrice, ROSSIGNOL Géraldine, HARDY Yvon, GOSSELIN Hélène, JEULAND Stéphane, LOUVIOT Marie-Thérèse, PAUTONNIER Stéphane, SIMON Adrien, BRUNET Monique, GRANGÉ Aurélien, RABALLAND Nathalie, BOSSERAY Dominique, LECOINTRE Chrystèle.

1) Demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police – programme 2023

PROJETS 2023 (DÉPENSES)	COÛT H.T.	COÛT T.T.C.
Élargissement du trottoir pour mise en conformité PMR – Rue du Hallay	4 950,00 €	5 940,00 €
Passage piéton surélevé – rue du Main	6 530,00 €	7 836,00 €
Ralentisseur – rue le Tanneur des Villettes	6 130,00 €	7 356,00 €
Sécurisation piétonne – rue le Tanneur des Villettes	6 525,00 €	7 830,00 €
Total des dépenses	24 135,00€	28 962,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'arrêter les projets ci-dessus,
- de solliciter une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police 2023,
- la Commune s'engagera de faire exécuter les travaux dans les brefs délais

2) Demandes de subventions 2023

Nom de l'association	Année 2023	Observations
Sporting-Club	1 500 €	au titre de l'année 2023
Les potes en scène	360 €	au titre de la location de la salle pour l'année 2023
Comité des Fêtes	1 150 €	au titre de l'année 2023
Les 3 P événements	300 €	au titre de l'année 2023
TC2L Laignelet-Landéan	1 300 €	au titre de l'année 2023
Association Devoir de mémoire Bro Felger-Fougères	500 €	1 stèle commémorative au Carrefour de Chênedet, gravée au nom du soldat américain WILSON Ronald, décédé en 1944 à Landéan.
Office cantonal d'animation sportive La Chapelle-Janson	3 234,60 €	1198 hab x 2,70 € = 3234,60 €
Société d'agriculture Fougères-Nord	371,38 €	1198 hab x 0.31 € = 371,38 €
ADMR - Fleurigné	1 198 €	1198 hab x 1 € = 1198 €
CLIC Haute Bretagne - Maen Roch	888,92 €	1198 hab x 0,742 € = 888,92
Prévention routière Saint-Grégoire	25,00 €	au titre de l'année 2023
FGDON 35- Rennes	350,00 €	au titre de l'année 2023
France Adot 35 - Rennes	50,00 €	au titre de l'année 2023
AFSEP-Association Française contre la sclérose en plaques	25,00 €	au titre de l'année 2023
Chambres des Métiers, Maisons Familiales Rurales, lycées techniques sollicitant une subvention de fonctionnement pour les enfants de Landéan	30 €/élève	2022-2023
Écoles, collèges, lycées, MFR sollicitant une subvention pour classe de découverte dont la durée sera supérieure à 3 jours	15 €/élève	2022-2023
Ecoles élémentaires sollicitant une subvention pour une classe de découverte dont la durée sera supérieure à 3 jours.	40 €/élève	2022-2023
OGEC de Landéan	6€/élève	Festivités de Noël
Entente Parigné-Landéan	2 000 €	au titre de l'année 2023
OGEC de Landéan École	11 243,79€	déficit cantine, garderie et étude

3) Validation de la convention RPE (ex RIPAME) entre les communes, de l'augmentation du temps de travail de Mme ASCOET et du temps de travail de Mme JARREL

Depuis, le 1^{er} janvier 2023, le RIPAME est donc devenu « RPE » des 7 lieux.

La commune de BEAUCE souhaite intégrer le RPE.

L'augmentation du temps de travail de M^{me} ASCOET et de M^{me} JARREL concernant le RPE et L'ALSH :

- M^{me} ASCOET Carole passe de 0,74 ETP à 0,84 ETP
- M^{me} JARREL Julie passe à 0,36 ETP

4) Délibération pour création d'un poste

1 poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} mars 2023 dont la durée de travail est de 35 h/35 h.

5) Recrutement d'un agent contractuel à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire

Recruter des agents non titulaires de droit public pour faire face à une vacance temporaire d'emploi permanent dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire (pour 1CDD de 1 an maximum).

6) Convention participation prévoyance

Les employeurs publics territoriaux peuvent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent. Versement d'un montant unitaire mensuel brut de : 7 € par agent à partir du 1^{er} janvier 2024.

Ces garanties ont pour objet de couvrir :

- Le risque santé : frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident,
- Le risque prévoyance : incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou de décès.

7) Achats tables et chaises par le comité des fêtes

Par suite de la rénovation de la salle Jules Ferry, les anciennes tables et chaises ont été remplacées par des nouvelles. Le Comité des Fêtes a proposé de racheter cet ancien mobilier pour 50 euros l'ensemble.

8) Dispositif argent de poche

Par la mise en place de ce dispositif, la commune souhaite promouvoir l'engagement des jeunes de 16 à 17 ans au service de leur commune, et leur permettre de découvrir le monde du travail. Chaque mission a une durée d'½ journée (3 h 30 dont 30 minutes de pause) pour 15 €.

Séance du jeudi 6 avril 2023

Présents : Franck ESNAULT, Christine GARDAN, Patrice MARIE, Yvon HARDY, Hélène GOSSELIN, Stéphane JEULAND, Marie-Thérèse LOUVIOT, Adrien SIMON, Monique BRUNET, Aurélien GRANGÉ, Nathalie RABALLAND, Dominique BOSSERAY, Chrystèle LECOINTRE.

Absents : ROSSIGNOL Géraldine (pouvoir à GARDAN Christine), PAUTONNIER Stéphane (pouvoir à HARDY Yvon)

1) Comptes administratifs commune et budgets annexes à la clôture de l'exercice 2022

COMMUNE :

- Constate un excédent cumulé de 184 017,91 € en section de fonctionnement
- Constate un excédent cumulé de 250 410,17 € en section d'investissement

LOTISSEMENT BEAULIEU :

- Constate un déficit cumulé de - 13 705,78 € en section de fonctionnement
- Constate un déficit cumulé de - 51 256,34 € en section d'investissement

LOTISSEMENT RÉSIDENCE LES MOLANS

- Constate un excédent cumulé de 18 365,37 € en section de fonctionnement
- Constate un déficit cumulé de - 35 788,93 € en section d'investissement

Vie Municipale



LOTISSEMENT RÉSIDENCE L'ORÉE DU BOIS

- Constate un déficit cumulé de – 514,64 € en section de fonctionnement
- Constate un déficit cumulé de – 117 890,40 € en section d'investissement

LOTISSEMENT TANNEUR DES VILLETES

- Constate un déficit cumulé de – 0,04 € en section de fonctionnement
- Constate un déficit cumulé de – 1 065,20 € en section d'investissement

2) Affectation des résultats du compte administratif 2022 au budget primitif 2023

	Imputation	Montant		
Recette d'investissement	Compte 001 (Excédent d'investissement reporté)	250 410,17 €		
Recette de fonctionnement	Compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)	149 017,91 €	Excédent de fonctionnement	184 017,91 €
Recette de fonctionnement	Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)	35 000,00 €	Excédent d'investissement	250 410,17 €

3) Proposition du Syndicat de Voirie de Fougères-Nord pour l'inscription au BP 2023 de la Commune

La proposition de budget primitif du Syndicat de Voirie de Fougères 2023 de Landéan :

	Propositions dépenses de voirie année 2023	Montant
Section de fonctionnement	Frais de travaux	42 360,48 €
	Frais de gestion	47 937,41 €
	Total :	90 297,89 €
Section d'investissement	Travaux à effectuer :	
	Salle Jules Ferry – Aménagement parking et élargissement trottoir	90 642,00 €
	La Verderie – Élargissement chemin	35 640,00 €
	Rue le Tanneur des Villetes - Ralentisseur	7 356,00 €
	Rue Julien Bossard - Stationnement	5 442,00 €
	Total des travaux :	139 080,00 €
	Reliquat d'investissement 2022	-1 678,95 €
	Récupération TVA de l'exercice 2021	-2 947,47 €
	Amortissements	-1 407,51 €
	Total à reporter :	133 046,07 €

4) Vote des taux d'imposition 2023

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Considérant l'évolution des dépenses de fonctionnement : Augmentation du coût de l'énergie, surcoût des charges de fonctionnement ALSH.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 36,01 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 42,93 %
- Taxe d'habitation (TH) : 16,22 %

5) Vote du budget primitif 2023 de la Commune

Section de fonctionnement	Dépenses	849 820,00 €
	Recettes	849 820,00 €
Section d'investissement	Dépenses	970 190,23 €
	Recettes	970 190,23 €

6) Vote du budget primitif 2023 du Lotissement de Beaulieu

Déficit de fonctionnement	Dépenses	13 705,78 €
Section d'investissement	Dépenses	970 190,23 €

Section de fonctionnement	Dépenses	64 967,12 €
	Recettes	64 967,12 €
Section d'investissement	Dépenses	102 512,68 €
	Recettes	102 512,68 €

7) Vote du budget primitif 2023 du Lotissement Résidence l'Orée du Bois

Déficit de fonctionnement	514,64 €
Déficit d'investissement	117 890,40 €

Section de fonctionnement	Dépenses	182 264,36 €
	Recettes	182 264,36 €
Section d'investissement	Dépenses	308 731,96 €
	Recettes	308 731,96 €

8) Vote du budget primitif 2023 du Lotissement Résidence les Molans

Excédent de fonctionnement	18 365,37 €
Déficit d'investissement	35 788,93 €

Section de fonctionnement	Dépenses	54 159,59 €
	Recettes	54 159,59 €
Section d'investissement	Dépenses	71 578,15 €
	Recettes	71 578,15 €

9) Vote du budget primitif 2023 du Lotissement rue Le Tanneur des Villettes

Déficit de fonctionnement	0,04 €
Déficit d'investissement	1 065,20 €

Section de fonctionnement	Dépenses	1 070,24 €
	Recettes	1 070,24 €
Section d'investissement	Dépenses	2 130,40 €
	Recettes	2 130,40 €

10) Destruction de nids d'hyménoptères

SARL Hygiène, Conseil, Environnement - 35460 VAL COUESNON	
Hauteur inférieure à 8 mètres	65,00 € HT
Hauteur inférieure à 15 mètres	80,00 € HT
Hauteur à partir de 15 mètres	110,00 € HT



11) Gardiennage église de Landéan – année 2023

La somme de 125.06 € sera versée sur le compte de la paroisse.

Séance du mardi 13 juin 2023

Présents : Franck ESNAULT, Christine GARDAN, Patrice MARIE, Géraldine ROSSIGNOL, Yvon HARDY, Stéphane JEULAND, Marie-Thérèse LOUVIOT, Adrien SIMON, Hélène GOSSELIN, Aurélien GRANGÉ, Stéphane PAUTONNIER, Dominique BOSSERAY.

Absents : Nathalie RABALLAND (pouvoir à Dominique BOSSERAY), Chrystèle LECOINTRE (pouvoir à Monique BRUNET)

1) Acquisition d'un bien immobilier au 12 et 12 bis Avenue Victor Hugo

La désignation du bien est l'officine et la maison de la pharmacie avec tous droits attachés figurant au cadastre :

SECTION	N°	LIEU DIT	SURFACE
AB	536	Le Bourg	00 ha 00a 29 ca
AB	538	Le Bourg	00 ha 01 a 22 ca
AB	539	12 et 12 bis Av. Victor Hugo	00 ha 01 a 22 ca
AB	511	12 Av. Victor Hugo	00 ha 00 a 28 ca

- D'approuver l'acquisition du bien immobilier, AB 536, 538, 539 et du lot 1 dépendant du bien cadastré AB 511 situés au 12 et 12 bis avenue Victor Hugo, moyennant le prix de 179 000 €, hors frais notariés ; Les frais d'acte notariés seront supportés par la commune.
- D'approuver que ladite acquisition n'intervienne qu'après régularisation de la cession de la SARL PHARMACIE BOUNSEUM au profit de Madame Marie-Pierre GLUNTZ.
- De résilier le bail existant et de conclure tout bail commercial de 9 ans, avec un loyer mensuel de 800,00 € HT soit 960,00 € TTC pour la partie commerciale et de 400 € pour la partie habitation.



2) Avenant n°1 au marché public : Construction d'une Maison d'Assistante Maternelle

Le diagnostic de performance énergétique a été effectué par l'entreprise SOCOTEC située à Rennes.

Montant marché initial : 3 750.00 € HT Nouveau montant du marché : 4 130.00 € HT soit 4 956.00 € TTC

3) Participation des communes extérieures aux charges de fonctionnement de l'école privée Notre Dame de Landéan, sous contrat d'association

COMMUNE DE RÉSIDENCE	ÉLÉMENTAIRE :	MATERNELLE :	TOTAL
	*contribution obligatoire pour les communes dépourvues d'école publique *contribution non obligatoire pour les communes disposant d'une école publique (sauf cas prévus par la loi)		
LA BAZOUGE DU DÉSERT possède 1 école privée	401 € X 1 élève = 401 € 401 : 2 = 200.50 € (garde alternée)	1 402 X 1 = 1 402 €	2 003,50 €
PARIGNÉ possède 1 école privée		1402 € : 2 pour 1 élève = 701€ (garde alternée)	701,00 €
VILLAMÉE ne possède pas d'école	401€ X 1 élève = 401 €	1 402 X 1 = 1 402 €	1 803,00 €
FOUGÈRES possède 1 école privée	401 € X 1 élève = 401 € - 20% = 320.80 € 401 : 2 = 200.50 € - 20% = 160.40 € (garde alternée)	481.20€	
MELLÉ ne possède pas d'école		1 402 X 1 = 1 402 €	1 402,00 €

4) Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) – Fixation des tarifs pour 2024

Il s'agit d'un impôt facultatif indirect perçu au profit du bloc communal.

La taxe locale sur la publicité extérieure frappe les supports publicitaires fixes visibles de toute voie ouverte à la circulation publique à l'exception de ceux situés à l'intérieur d'un local.

Pour les dispositifs publicitaires et pré enseignes (affichage non numérique)

Communes et EPCI percevant la taxe en lieu et place des communes membres comptant :	Superficie ≤ 50 m ²	Superficie > 50 m ²
Moins de 50 000 habitants	17,70 €	35,40 €
De 50 000 à 199 999 habitants	23,30 €	46,60 €
Plus de 200 000 habitants	35,30 €	70,60 €

Pour les dispositifs publicitaires et pré enseignes (affichage numérique)

Communes et EPCI percevant la taxe en lieu et place des communes membres comptant : (affichage numérique)	Superficie ≤ 50 m ²	Superficie > 50 m ²
Moins de 50 000 habitants	53,10 €	106,20 €
De 50 000 à 199 999 habitants	69,90 €	139,80 €
Plus de 200 000 habitants	105,90 €	211,80 €

Tarifs maximaux applicables aux enseignes

Communes et EPCI percevant la taxe en lieu et place des communes membres comptant :	Superficie ≤ 12 m ²	12 m ² < Sup > 50 m ²	Superficie > 50 m ²
Moins de 50 000 habitants	17,70 €	35,40 €	70,80 €
De 50 000 à 199 999 habitants	23,30 €	46,60 €	93,20 €
Plus de 200 000 habitants	35,30 €	70,60 €	141,20 €

N.B. : la superficie ici prise en compte est la somme des superficies des enseignes.

Séance du mardi 11 juillet 2023

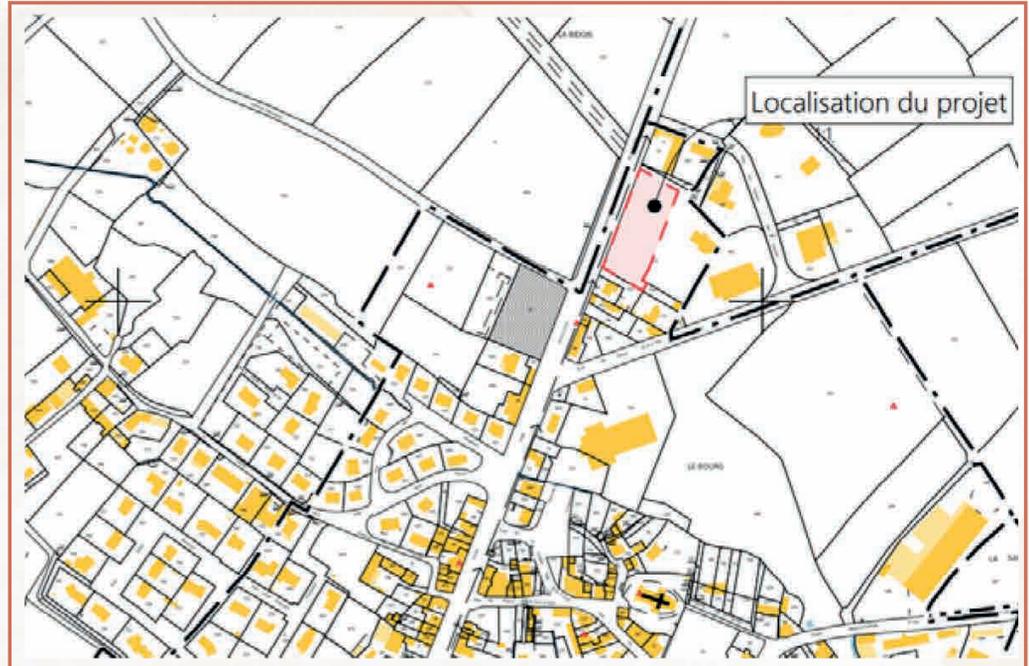
Présents : Franck ESNAULT, Christine GARDAN, Patrice MARIE, Géraldine ROSSIGNOL, Yvon HARDY, Stéphane JEULAND, Marie-Thérèse LOUVIOT, Adrien SIMON, Monique BRUNET, Nathalie RABALLAND, Dominique BOSSERAY, Chrystèle LECOINTRE.

Absents : Hélène GOSSELIN (pouvoir à Géraldine ROSSIGNOL), Aurélien GRANGÉ (pouvoir à Patrice MARIE), Stéphane PAUTONNIER,

1) Projet de délibération de cession de terrain à la société « ÂGES et VIE HABITAT ».

La société « Âges et Vie Habitat » propose de réaliser sur la commune un projet composé de 2 colocations pour personnes âgées regroupées au sein de 2 bâtiments, dans lesquels sont aussi réalisés 2 logements dédiés aux auxiliaires de vie travaillant au service des colocataires.

Un terrain communal semble propice à la réalisation de ce projet à savoir une partie de la parcelle cadastrée AB 779 située rue le Tanneur des Villettes d'une superficie de 2 890 m² environ actuellement à usage de champ.



- Le terrain sera vendu au prix de 20 € net vendeur le m²
- La commune réalisera, à ses frais :
 - Les travaux d'extension de la voirie desservant le projet et de création de l'aire de retournement.
- La société « Âges et Vie Habitat » réalisera, à ses frais :
 - Les branchements électriques, eau potable, assainissement, téléphone ;

2) Projet création d'un columbarium

La création dans le cimetière, d'un columbarium de 12 cases en granit blanc est proposée pour un montant de 7 940 € HT soit 9 528 € TTC par l'entreprise Marbrerie GRATIEN, 35133 LE LOROUX.

3) Attribution travaux de terrassement 6 rue du Hallay

L'agrandissement du parking situé 6 rue du Hallay et l'élargissement du trottoir rue du Hallay sont prévus.

- Le conseil valide le devis de TP FRITEAU pour un montant de 29 345,40 € HT soit 35 214,48€ TTC, l'option mur de soutènement en Gabion sera étudiée ultérieurement.

4) Devis remplacement menuiseries

Des travaux sont en cours pour le logement situé au 21 rue Victor Hugo, et le devis de l'entreprise AFMA de Landéan a été retenu pour un montant de 7 070 € HT soit 7 777€ TTC.

LES ASSOCIATIONS

Association	Responsable	Mail	Téléphone
Accrobrancherie	DUFEU Marine	contact@lacrobrancherie-fougeres.fr	06 52 98 22 28
ADMR Mélusine	DELAUNAY Danielle	fleurigne.asso@admr35.org	06 82 87 72 40
APEL	FONDRILLON Aurélie	apel.landean@gmail.com	06 20 58 83 80
C. Créations	FOUILLEUL Annie	annie.fouilleul@orange.fr	06 85 73 11 53
Chasse	PELE Jean-Luc		02 99 97 23 31
Club des Loisirs	DELAUNAY Jean	jddelaunay@orange.fr	02 99 97 21 32
Comité de Jumelage	BOIVENT Amand	mca.boivent@gmail.com	06 83 44 60 04
Comité des Fêtes Trésorier	GARDAN Jean-Noël	comitedesfetes.landean@gmail.com	06 87 63 69 75
Ecole Notre Dame	GARNIER Pauline	eco35.notre-dame.landean@enseignement-catholique.bzh	02 99 97 30 94
Entente Parigné/Landéan	MALLE Sabrina	ent.parignelandean@gmail.com	02 99 98 89 13
Land'running	BESNARD Alexandre	kathy.hermenier@orange.fr	06 79 26 41 69
Les 3 P Évènements	BOIVENT André	muriel.lebosse@orange.fr	06 08 77 39 65
Les 3 Z'ailes ALSH	ALLAIN Maelle	al.laignelet@famillesrurales.org	06 98 60 98 91
Les Amis de la Nature	GERMERIE Olivier		06 08 27 47 09
Les Petits Pas	BLOT Bernadette	mam.petitspas.landean@gmail.com	06 37 25 60 59
Les Potes en Scène	ÉON Philippe	lespotesenscene@gmail.com	06 31 72 05 50
Les Randonneurs des Celliers	GUENÉE Danielle		02 99 97 20 74
Médiathèque	LE HEGARAT Sophie	bibliolandean@fougeres-agglo.bzh	02 99 97 20 14
OCAS	FOUILLEUL Annie	ocas.cantonord@gmail.com	06 85 73 11 53
OGEC	LASSERRE Laurent	ogec.notredamelandean@laposte.net	06 65 75 89 20
RPE des 7 lieux	ASCOUËT Carole	ripamede7lieux@gmail.com	06 48 70 30 49
Gymnastique / Yoga	BARBEDETTE Karen	carry3550@yahoo.fr	
Sporting Club	JOURDAN Alain	alain.jourdan35@wanadoo.fr	06 83 06 49 31
TC2L Landéan Laignelet	COLAS Annie	loic.colas2@wanadoo.fr	06 87 02 90 79
Tennis de Table	JEULAND Stéphane	stf35bzh@gmail.com	06 07 63 40 64
UNC	LEMARIE Jean-Claude	lemarie.eliane@orange.fr	02 99 97 37 35
Volley	GENIN Pauline	powlinegenin@hotmail.fr	07 60 41 36 18

LES ASSOCIATIONS

LES ASSOCIATIONS



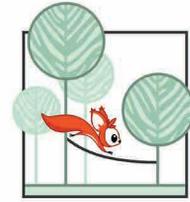
L'ACCROBRANCHERIE SE LANCE DANS LA LOCATION DE CANOËS

Pour sa troisième année à Chênedet, l'Accrobrancherie tisse sa toile en forêt.

Dès 3 ans, les débutants comme les plus sportifs ont pu venir s'essayer à l'activité de quinze parcours dans les arbres, dont deux nouveautés.

La tyrolienne au-dessus de l'eau reste l'attraction phare. Et pour faire face à l'engouement, le parc d'accrobranche a été doté de 25 nouveaux baudriers, avec un total de près de 150 harnais, la capacité d'accueil a augmenté tout en gardant une fréquentation fluide.

Florian ARNAUDET et son équipe ont proposé cet été, des canoës-kayaks à la location pour profiter encore plus de l'étang. La flotte de 17 embarcations a été mise à disposition avec gilets et pagaies par Fougères Agglomération.



L'ACCROBRANCHERIE
La Fabrique d'Aventures

Des activités pour tous les publics

Si l'Accrobrancherie et Equidome connaissent déjà Chênedet, Evasi'Run a fait figure de petit nouveau dans le paysage de l'été passé. L'entreprise, portée par Samuel GRONDIN, prend ses quartiers dans l'ancienne « maison de la nature » de la base de loisirs, mise à sa disposition par Fougères Agglomération.

Kayak, marche nordique, course d'orientation, VTT, tir à l'arc.

Il y en a eu pour tous les goûts.



Un concours d'endurance dans la forêt de Landéan

Dimanche 11 juin 2023, la forêt a accueilli le concours équestre d'endurance. 120 cavaliers venus de clubs amateurs et professionnels, ont emprunté des circuits à travers Landéan, Laignelet, Fleurigné, Beaucé et Fougères. Départs et arrivées se sont fait sur le site du Gué-aux-Merles, organisé par Antoine HELLEUX, président de l'association Cheval endurance fougerais.

EQUIDOME

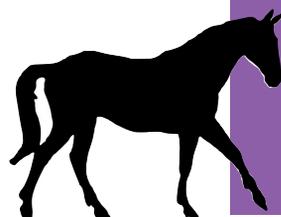


2024 marquera un tournant décisif dans l'évolution d'Equidome puisque nous ouvrons début septembre une activité de centre équestre sur la base de loisir de Chênedet. Grâce à nos 16 années d'expérience sur Saint-Georges, nous accueillerons les mordus d'équitation de tout niveau et tout âge avec des chevaux et des poneys de toute taille pour des activités diverses et variées en manège et en carrière mais aussi au beau milieu de la forêt.

Les centres de loisirs, écoles, collèges et établissements recevant du public à mobilité réduite sont également les bienvenus !

Enora, Sébastien, Carla et Christèle seront vos moniteurs préférés présents sur le site et vous feront profiter de leur expérience en toute discipline : dressage, saut, pony games et enfin endurance où nous avons excellé cette année pour de nombreux cavaliers dont Mila et Célestin. Ils ont gravi la première marche du podium au championnat de France en 60 kilomètres par équipe.

Belle rentrée !



Pour tout renseignement,

n'hésitez pas contacter

Christèle au 06-76-29-24-09

ou Enora au 06-75-76-55-51

www.equidome.fr

Vie associative

COMITÉ DES FÊTES

Septembre 2023, c'est la rentrée scolaire mais aussi celle de la reprise des activités pour les associations.

- D'ici Noël, des ateliers pour fabriquer des décorations « maison » de Noël sont prévus

OCTOBRE	samedi matin	21, 28
NOVEMBRE	samedi matin	4,11,18
	mercredi après-midi	8, 15, 22

Des « petites mains » et des idées seront les bienvenues. Les décorations seront présentes dans le bourg du 25 novembre 2023 au 6 janvier 2024 (jour de pose des décorations le 25/11/23 et le démontage le 06/01/24).

- Le 10 décembre 2023, pour la première fois à Landéan, une bourse aux jouets se tiendra pour préparer Noël, dans la salle Mélusine.
- Le 6 janvier 2024, une galette des rois clôturera l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes.
- Le 26 mai 2024 le vide grenier annuel aura lieu, comme à l'accoutumée, place de la Longue Noé et salle des sports.
- Le 15 septembre 2024, la « marche gourmande », qui est organisée tous les 2 ans, se déroulera en forêt, en principe du côté de Saint-François : le circuit est déjà à l'étude.



Le Comité des Fêtes de Landéan souhaite toujours accueillir de nouveaux bénévoles pour assurer les manifestations dans la commune et la vie du bureau de l'association.

Contactez-nous

au 06 52 65 73 37

**Bourse aux
jouets et jeux
LANDÉAN**

Dimanche 10 décembre 2023
de 9h à 18h à la salle Mélusine

4€ la table de 2m. Restauration sur place
Comité des fêtes - 06.52.65.73.37
Inps



Vie associative



L'ADMR intervient auprès de tout public : familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes malades.

Nos domaines d'interventions sont :

- Prestations ménagères, repassage, préparation de repas
- Aide au lever, à la toilette, à l'habillage, aux courses
- Soutien familial (CAF, MSA, Action Sociale)
- Portage de repas élaborés par l'hôpital de Saint-James
- Téléalarme, Boitier à clés
- Accompagnement, animations individuelles et collectives

Le siège de l'ADMR
de Mélusine est au :

13 avenue de Bretagne
35133 FLEURIGNE
Tel. : 02 99 95 31 90

Votre correspondant local
est Danielle DELAUNAY

Tél. 06 82 87 72 40
ou 02 99 97 21 32



LES POTES EN SCÈNE

Depuis le printemps, ados et adultes répètent leur nouvelle pièce de théâtre. Surveillez bien les journaux locaux et les commerces, vous allez bientôt entendre parler de nous !!

Voici les dates des futures représentations

Les samedis 18 & 25 novembre et le 2 décembre 2023

Les dimanches 19 & 26 novembre 2023

Le vendredi 1er décembre 2023

Nous vous attendons nombreux.

A très bientôt !

Les potes en scène



Vie associative



Accueils de Loisirs

Accueil de Loisirs
Laignelet
Landeau
Le Loroux

«L'été est fini ! Il était formidable !

Au programme des sorties, des activités sur le centre et avec d'autres centres et pleins de nouveautés !

Nous avons fait une sortie à la plage, à l'ange Michel, à la forêt de Brocéliande, à la piscine (-6 ans), au bowling (+6 ans), à l'accrobranche (+6 ans) et au poney (-6 ans).

Nos thèmes étaient la Bretagne pour juillet et Disney pour août. Nous avons fait découvrir les alentours et les légendes bretonnes. Nous avons également développé leur imaginaire.

Nous avons participé aux olympiades de Laignelet. Nous avons fait un Inter centre avec le centre de loisirs de La Chapelle Janson et Luitré.

Nous avons organisé une journée pyjama en août qui a eu un grand succès.

Nous avons organisé un mini-camp qui était mutualisé avec 3 autres centres de loisirs. Nous sommes allés à Feins au domaine du boulet. Nous avons emmené 4 enfants. Au programme, c'était joutes nautiques et chasse au trésor. Des activités autres ont été proposées par l'équipe d'animation.

La nouveauté de cet été est la nuitée ! Nous avons proposé une nuitée par tranche d'âge. Le but était de montrer aux enfants comment cela se passe en mini-camp. Nous avons dormi en toile de tente, préparé le repas et fait une veillée. Il y avait également le temps de douche et le petit déjeuner.

Nous avons également organisé un événement pour les familles le dernier jour des vacances.

Elles devaient s'affronter sur des mini-jeux afin d'être en haut de la pyramide.

C'était un été très riche !

Pour les mercredis de septembre et octobre, les pirates ont envahi le centre de loisirs.

Alors nous avons des apprentis pirates avec nous !



Si vous souhaitez avoir des renseignements

contactez Maëlle ALLAIN au 06 98 60 98 91 ou par mail à al.laignelet@famillesrurales.org



Nous avons besoin de vous, les parents !

L'association des parents est actuellement au point mort.

Nous recherchons activement des parents bénévoles pour intégrer l'association.

Si vous êtes intéressés, contactez Maëlle ALLAIN



Vie associative

L'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre de l'École Notre Dame de Landéan

Comme les enfants, l'équipe de l'APEL a fait sa rentrée le lundi 4 septembre en accueillant les parents de l'école autour d'un pot de rentrée.

Le bilan de l'année 2022-2023 présenté lors de l'Assemblée générale le 21 septembre dernier est positif puisque les différentes actions proposées au cours de l'année ont permis de récolter des fonds pour financer le transport en car pour l'arbre de Noël, l'intervention d'auteurs dans le cadre du Salon du Livre et une partie des sorties scolaires.

Un bureau qui se stabilise...

Comme l'année dernière, c'est une équipe de 8 parents d'élèves motivés qui va proposer des actions tout au long de l'année scolaire afin de soutenir et financer les projets pédagogiques de l'équipe enseignante (notamment le voyage scolaire pour les CE2-CM1-CM2).

Actions proposées pour cette nouvelle année scolaire :

- Vente de goûters (cookie, compote et boisson) le vendredi de toutes les vacances scolaires
- Vente de chrysanthèmes en octobre en partenariat avec Ô Jardin des Cousins de Landéan
- Vente des grilles de dinde en décembre
- Soirée des familles en mars
- Vente de pizzas en mai
- Kermesse en fin d'année scolaire

Nous tenons à remercier les parents qui participent aux actions tout au long de l'année, que ce soit pour la réalisation de gâteaux ou crêpes, la participation aux différentes ventes ou le bénévolat pour la kermesse. L'implication de tous est primordiale pour la vie de l'école.

Nous souhaitons une très belle année scolaire à tous les enfants !



Pour suivre l'actualité de l'APEL

abonnez-vous à sa page Facebook

@APEL LANDEAN

Pour tout renseignement

contactez-nous par mail :

apel.landean@gmail.com

Vie associative

C'CRÉATIONS

Les cours ont repris cette année, le mercredi 6 septembre par une soirée TRICOT animée par Huguette et Hélène. Nous avons accueilli 2 nouvelles tricoteuses suite au forum des associations. Les objets confectionnés sont en tricot, crochet ou macramé selon les envies de chacune.

Les cours de CARTONNAGE ont repris le mercredi 20 septembre.

Un planning a été transmis à chaque adhérente.

Les séances ont lieu salle Jules Ferry de 20 h à 22 h le mercredi soir toutes les 3 semaines environ en alternant tricot et cartonnage.

Nous souhaitons une année 2023-2024 pleine de créativité et de bonne humeur à toutes nos adhérentes.



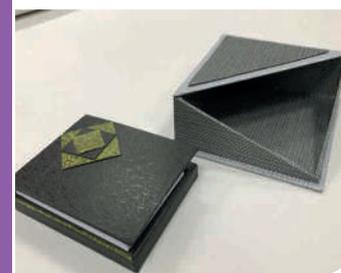
Prochaines séances :

27 septembre & 18 octobre (tricot)

11 octobre & 8 novembre (cartonnage).

Dates pendant lesquelles vous pouvez venir assister aux cours sans engagement.

Le coût annuel des activités reste inchangé depuis plusieurs années 30 € (cartonnage seul ou avec tricot) 15 € tricot.



COMITÉ DE JUMELAGE DE LANDÉAN

Rencontre en terres irlandaises :

En 2020, un échange entre Landéan et Balrothery, que l'épidémie de COVID a contraint de reporter, était programmé pour fêter les 25 ans du jumelage.

Aussi le 17 mai dernier, les landéanais qui avaient envisagé de participer à cette amicale rencontre, ont pu honorer ce projet et partager des moments conviviaux avec nos amis irlandais.

A l'arrivée et avant de rejoindre Balrothery, nous avons, tout d'abord, visité le château de Malahide et son immense parc.

Au programme de ce week-end de l'Ascension étaient prévus plusieurs temps forts dont l'inauguration de la sculpture, en marbre vert, offerte par le CJL en 2017. A cette occasion, le maire de Landéan, Franck ESNAULT, au nom du conseil municipal, a fait don d'une statue de Sainte Anne, patronne de la Bretagne.

Le samedi soir, au « Man O'War », nous avons été conviés à partager un repas qui s'est prolongé par des danses irlandaises et bretonnes bien naturellement. Ce moment de convivialité a été l'occasion d'échanger quelques présents. Landéan a remis un voilier au couleur de l'Irlande, réalisé par la Société TIROT de Romagné réputée pour ses maquettes de bateau et les irlandais une aquarelle peinte par le frère de Suzan, bien connue des membres du CJL.



Assemblée générale
Vendredi 20 octobre
à 20h30
salle Jules Ferry

N'hésitez pas
à consulter les infos
du comité sur le site
de Landéan



CLUB DE LOISIRS

Comme chaque année, le club participe au repas du secteur. Cette année, il était organisé par le club de Laignelet, une cinquantaine d'adhérents y ont participé et un petit groupe de 13 individus a interprété deux chants.

La reprise des activités après la période estivale s'est effectuée le jeudi 7 septembre. Ces réunions auront lieu dorénavant tous les premiers jeudis de chaque mois (deux exceptions pour le 12 octobre et le 14 décembre).

Réservation obligatoire auprès de Jean DELAUNAY

Rappel des différentes activités 14h/18h :

- Palets les mardis
- Pétanque les mercredis
- Belotes et jeux de société divers 1^{er} jeudi du mois
- Si vous pratiquez les échecs et/ ou le billard, rendez-vous salle Jules Ferry de 10h à 12h les vendredis.

Nous envisageons de créer un groupe de marche normale et nordique les mercredis matin de 9h à 12h.

Renseignements auprès de Michel VALLÉE : 07 60 36 73 38

Tous les mercredis lorsque le temps le permet, nous nous retrouvons sur le terrain de sport pour jouer aux boules. Celles et ceux qui hésitent encore peuvent venir tester leur adresse, nous les accueillerons avec plaisir.

Aucune obligation de présence par la suite, les équipes sont formées aléatoirement au début de l'après-midi et retirées après la pause.

Les joueurs de palets se rassemblent dans la salle basse du patronage, si comme eux vous aimez y jouer, vous pouvez les retrouver les mardis de 14h à 18h.

Le concours de palets rassemble en général une trentaine d'équipe dont certaines viennent du pays de Vitré.

Les rendez-vous importants :

- Jeudi 5 octobre : Repas d'automne à la salle Mélusine (18€ par personne)
- Mardi 17 octobre : Concours de palets
- Jeudi 7 décembre : Assemblée Générale et repas gastronomique
- Mardi 12 décembre : Spectacle de music-hall «Autour du monde» à l'Aumallerie (27 € par personne).



Vie associative



Union des anciens combattants



8 mai :

La cérémonie du 8 mai a été l'occasion pour Jean-Claude LEMARIE, président UNC, de mettre à l'honneur Jean-Pierre FAUVEAU, porte-drapeau. Pour l'occasion, le président avait demandé au capitaine Marc FAUVEAU, fils du récipiendaire, de remettre à son père, le diplôme de porte-drapeau, décerné après au moins 5 ans de service. Jean-Pierre MICHEL, soldat de France, et Christophe ROIZIL, membre associé, ont reçu les insignes UNC des mains de Jean-Claude LEMARIE pour leur adhésion à l'association.

3 juin : Méchoui

Les adhérents de notre association se sont retrouvés, salle Mélusine, pour partager un moment de convivialité autour d'un méchoui.

11 novembre :

Le conseil municipal des jeunes assisté des membres de la commission en charge du CMJ, lors de sa réunion du 20 septembre, a souhaité réfléchir sur les cérémonies patriotiques et plus particulièrement sur l'éventualité d'une participation active.

Le Président, Jean-Claude LEMARIE, accompagné de Jean VALLEE a pu leur présenter l'association, son origine, son histoire, ses activités et certaines formes de participation éventuelles sur lesquelles ils ont invité les jeunes à réfléchir.

Ils ont encouragé les membres du CMJ à être « acteurs » de ces événements et les ont incités à proposer des idées de concours et de contribution.

D'avance, nous les remercions pour cette initiative et nous les invitons ainsi que leur famille, leurs amis et tous les landéanais aux cérémonies du 11 novembre prochain.



Le « **devoir de mémoire** » est l'affaire de tous.



Ping-pong

L'association « le Tennis de table de Landéan » est une activité sportive qui peut-être pratiquée dans un esprit de loisirs. Cette pratique de la petite balle est ouverte à tous du débutant au confirmé.



On vous accueillera à la salle des sports
sur les créneaux suivants :
- Mardi de 20h à 22h - Vendredi de 18h à 22h

Au plaisir de vous rencontrer autour de la table avec une raquette à la main.

Vie associative



La saison tennis a fait un bon démarrage en maintenant les effectifs.

Les cours adultes et enfants sont toujours assurés le jeudi soir à Landéan de 17h à 22h.

Les entrainements sont possibles tout au long de la semaine sur les cours de Landéan et Laignelet.

Il est toujours possible
de prendre une licence au :
06 87 02 90 79 ou 06 30 69 45 45

Pour les adultes, les championnats par équipes débuteront :

- Le 12 novembre pour les femmes avec une équipe
- Le 19 novembre pour les hommes avec 2 équipes

Tout au long de la saison, les licenciés ont la possibilité de faire de championnats individuels et de s'inscrire dans divers tournois.

Pour les enfants, en plus des cours et pendant les vacances, le tennis propose des animations tennis à la journée dans certains clubs voisins.

Si vous aimez les concours de palets, venez participer à celui que nous organisons le samedi 2 décembre à la salle de la Foucherais à Laignelet.



Vie associative

Une nouvelle saison vient de démarrer.

Nous avons vécu une belle fin de saison 2022-2023 avec la montée de l'équipe A en D1 après 8 ans d'absence dans cette division. Bravo aux joueurs et aux dirigeants.



Les Seniors B se sont maintenus en D3.

Au niveau du GJ Roc et Forêt, les résultats ont été corrects.

2 bénévoles du club, Régis et Alfred, pleinement investis au sein du club ont assisté au week-end des bénévoles fin avril avec notamment la finale de la Coupe de France au Stade de France et un repas avec un concert de Kenji Girac.

Pour cette saison, nous avons inscrit au sein du Groupement des Jeunes Roc et Forêt, 3 équipes U7, 3 équipes U9, 3 équipes U11, 2 équipes U13, 1 équipe U14, 1 équipe U15, 1 équipe U17.

Le club s'est doté pour cette saison, d'un service civique qui aura la charge de l'école de foot, il s'agit de Manael LE NAOUR.

Chez les Seniors, l'équipe A évolue en D1 et joue le samedi soir à 18h30 sur le terrain de Parigné pour les matchs à domicile et l'équipe B évolue en D3 et joue le dimanche après-midi.

**Pour cette nouvelle saison,
nous allons renouer avec les tournois.**

**Un tournoi jeune aura lieu courant avril (date non définie)
et un tournoi Senior aura lieu le 1^{er} juin 2024.**

À la suite de l'Assemblée Générale du mois de juin dernier, un nouveau vice-président a été nommé.

PRÉSIDENTE	: MALLE Sabrina
VICE-PRÉSIDENT	: NOBLET Valentin
VICE-PRÉSIDENT	: LECARPENTIER Yoan
TRÉSORIER	: COUDRAY Louis
TRÉSORIER ADJOINT	: LEMOINE Fabrice
SECRÉTAIRE	: BOUYER Régis
SECRÉTAIRE ADJOINT	: LEMOINE Gabriel



Si vous aimez le football et que vous avez un peu de temps à nous consacrer, n'hésitez pas à prendre contact avec les dirigeants.

Pour tous renseignements,
vous pouvez contacter
ent.parignelandean@gmail.com



Vie associative

S.C.L. – Section Gymnastique et Yoga du rire

La saison 2023-2024 est lancée et les séances de gymnastique et yoga du rire ont repris à Landéan, à la Salle Mélusine (gym) et à la salle Jules Ferry (yoga du rire).



Voici les cours :

● GYM

Lundi de 20h à 21h avec Mauricette

Mercredi de 18h à 19h avec Julien ou Mauricette

● YOGA DU RIRE

Mardi (1^{er} et 3^{ème} du mois) de 20h à 21h avec Karen

Des séances virtuelles pourront être proposées.

Les inscriptions sont toujours possibles.



Le prix de la cotisation varie selon les activités réalisées :
90 € (gym + yoga du rire) 80 € gym 70 € yoga du rire

Pour plus de renseignements

Alain JOURDAN 06.83.06.49.31

Christelle HARDY 02.99.97.31.67



VOLLEY

Après tant d'années en sommeil, nous souhaitons réouvrir la section de volley-ball à Landéan.

Pour tous ceux qui veulent se laisser tenter par l'aventure, la première année serait une année de plaisir et de découverte avec des entraînements les lundis et mercredis de 20h à 22h à la salle des sports de Landéan.

Venez nombreux.

Pour tous renseignements,
laissez un message au 07.60.41.36.18



Le SCL a organisé la soirée découverte et inscription aux associations sportive et culturelle, le 1^{er} septembre.



Nous remercions les associations présentes ainsi que leurs adhérents venus se réinscrire.

C'est toujours un plaisir de se retrouver et de commencer la saison de cette façon.

Petit bémol : A cause du COVID, le nombre d'adhérents a baissé et ne retrouvent pas le chemin vers certaines des associations qui peinent à se maintenir.

Nous avons besoin de vous.

Petit espoir : la section volley se reforme après de nombreuses années de sommeil, bonne reprise et bons matchs.

Vie associative



Les 3P ÉVÈNEMENTS

Le dimanche 19 février 2023, nous avons organisé deux épreuves cyclistes sous le contrôle du Vélo Club Sportif Louvignéen avec le soutien de la municipalité de Landéan.

Il y a eu 160 cyclistes sur les deux épreuves. Un grand merci à nos bénévoles ainsi qu'à nos partenaires et au public venu très nombreux sur le circuit pour encourager les participants.



Le samedi 22 juillet, nous avons organisé notre concours de palets.

Le matin, une dizaine de participants étaient inscrits en individuel et l'après-midi 29 équipes.

Merci à Guy BESNARD pour les classements et l'animation. Merci à nos bénévoles pour le bon déroulement de cette journée.

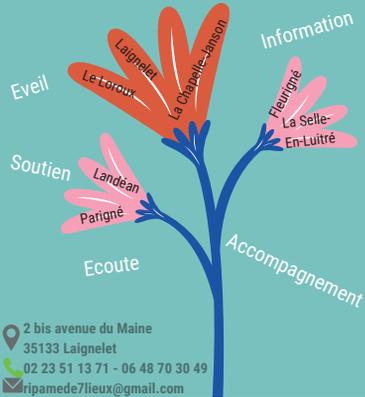


Nos prochaines manifestations :

- Le vide grenier le dimanche 8 octobre
- Et bien sûr le réveillon du 31 décembre



RIPAME DE 7 LIEUX



2 bis avenue du Maine
35133 Laignelet
02 23 51 13 71 - 06 48 70 30 49
ripamede7lieux@gmail.com

Vie associative

Relais Petite Enfance de 7 lieux

Le bureau du RPE se situe au Pôle Enfance de Laignelet : allée Jeannine Serreau.

Carole et Julie vous accompagnent si vous êtes parents ou futurs parents ou si vous êtes assistant maternel ou garde d'enfants à domicile.

Cette année, le RPE a mis en relation les assistants maternels avec des centres de formation.

Une première formation : « Sensibilisation à l'environnement et les activités à moindre coût », a pu être réalisée à Laignelet en avril 2023.

Une seconde formation est en projet : le « SST initial » en novembre. Si vous êtes assistant maternel ou garde à domicile et que l'une de ces formations vous intéresse, vous pouvez dès à présent nous contacter pour plus d'information.

Des temps d'animations sont proposés pour les enfants accompagnés par un professionnel de la petite enfance sur 7 communes du relais pendant les périodes scolaires. Pour clôturer l'année, un spectacle a eu lieu fin juin sur la commune de Le Loroux pour le plus grand plaisir des enfants et des grands.
Carole et Julie

Contactez : ripamede7lieux@gmail.com ou 06 48 70 30 49 – 02 23 51 13 71

Novembre Vendredi 17	Décembre Vendredi 1 Vendredi 15	Janvier Vendredi 12 Vendredi 26
Février Vendredi 9 Vendredi 23	Mars Vendredi 22	Avril Vendredi 5 Vendredi 19
Mai Vendredi 24	Juin Vendredi 7 Vendredi 21	Juillet Vendredi 5

OUVERT
à tous les enfants
de 0 à 4 ans
accompagnés
d'un professionnel
de 9h30 à 11h30.
Sans inscription.

Quelques chiffres :

En 2022 :

- 64 familles ont bénéficié du RPE
- 106 enfants ont participé au moins à une animation dans l'année
- 32 assistantes maternelles sont actives sur le territoire

En 2023 :

2 Maisons d'Assistants Maternels (MAM) ont vu le jour et une nouvelle commune a intégré le RPE : Beaucé.

Aujourd'hui, nous comptons 53 assistantes maternelles actives sur les 8 communes.

Les Ty-Michous

Les ateliers d'éveil ont repris depuis le vendredi 8 septembre. Ils ont toujours lieu un vendredi sur deux en période scolaire de 9h30 à 11h30 à la salle Jules Ferry.

Julie accueille les enfants accompagnés de leurs assistants maternels résidant sur l'une des 8 communes du RPE.

Les Ty-Michous, c'est un temps convivial pour les enfants et les assistantes maternelles autour d'une animation différente proposée à chaque séance et c'est gratuit !

C'est un lieu d'échange entre enfants et assistantes maternelles.

Julie y propose diverses activités tels que la motricité, la gym, la peinture, du transvasement, des bulles, des jeux de balles et des activités manuelles.

Si vous êtes professionnel de la petite enfance, n'hésitez pas à venir participer.

Plus on est de fous plus on rit ! Pour vous mettre en haleine, voici quelques photos des animations proposées.

Malheureusement, nous ne pouvons plus accueillir les familles sur ces temps d'animation, mais vous êtes les bienvenus sur les temps forts comme les spectacles, les conférences...

En attendant, passez de belles fêtes de fin d'années. À très vite.





Contact et horaires

Médiathèque de Landéan

« La Licorne » - 1 bis rue Thomas Latouche - 35133 Landéan - 02.99.97.35.77

bibliolandeand@fougeres-agglo.bzh

Instagram et Facebook : mediatheque de landéan

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Mercredi : 10h à 12h / 16h à 18h ■ Samedi : 10h à 12h

Modalités d'inscription et de prêt :

Inscription gratuite pour tous : enfants, ados, adultes, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Une carte d'emprunt est valable dans toutes les médiathèques du réseau de Fougères Agglomération. Vous devez vous rendre dans la médiathèque dans laquelle se trouve le document pour pouvoir l'emprunter. Cependant, il peut être rendu dans n'importe quelle médiathèque du réseau.

Pour consulter votre compte, vos prêts, vos retards éventuels et vos réservations : mediatheques.fougeres-agglo.bzh

Prêt de 20 documents par carte pour un mois.

Possibilité de réservation de livres de la Médiathèque Départementale pour les demandes spécifiques.

Jusqu'au 30 octobre 2023, venez découvrir l'exposition interactive prêtée par la médiathèque départementale «**Qui a refroidi Lemaure ?**» Des kakémonos illustrés sont installés dans la médiathèque.

Au 26 rue Dampierre, au petit matin, un jeune homme est retrouvé défenestré. Parmi les 6 occupants de l'immeuble, personne n'a rien vu. Suicide, meurtre, ...

Que s'est-il passé ? Une manière originale d'appréhender le polar : muni d'une tablette interactive, vous devenez l'enquêteur à la recherche des coupables. En effet, le commissaire Séraphin Limier vous envoie comme inspecteur stagiaire pour mener l'enquête....

Gratuit. À partir de 13 ans.

Des coloriages, des feutres et des crayons de couleur sont désormais disponibles à la médiathèque pour un coloriage sur place et/ou à emporter !

Un objet bleu sera installé sur le bureau pour «La chasse au trésor» organisée dans les médiathèques en amont du Salon du Livre. Vous pourrez vous rendre dans les médiathèques du réseau afin de retrouver l'objet bleu de chaque médiathèque.

En cas de retard de retour de document, au rappel 4, c'est-à-dire 1 mois de retard, une procédure de remboursement auprès du Trésor public se déclenche.

À Noël, la médiathèque fermera le mercredi 20 décembre 2023 après la permanence et réouvrira le samedi 6 janvier 2024 à 10h.

Un grand merci aux bénévoles de l'équipe pour leur sens de l'accueil et leur disponibilité !





OCAS

L'été est passé, le temps est venu de faire un bilan.

- 925 passages durant tout l'été (472 en juillet, 453 en août)
- 204 jeunes accueillis
- Dont 72 filles
- Et 132 garçons



CONTACTEZ
Julien GALLOYER
ocas.canton nord@gmail.com
07 69 82 01 28



ÉCOLE MULTISPORTS

JOURNÉES	Des vacances de la Toussaint jusqu'aux vacances de février	Après les vacances de février jusqu'en juin
LUNDI	Luitré-Dompierre/ La Selle en Luitré	Landéan
MARDI	Parigné	La Chapelle Janson Fleurigné
JEUDI	Beaucé	/
VENDREDI	Laignelet	Le Loroux

L'école multisports est un service mis en place par l'OCAS. Julien, l'éducateur récupère vos enfants de CP-CE1 après l'école et les emmène jusqu'à la salle des sports pour leur faire découvrir de nouveaux sports (un cycle sur l'athlétisme, un cycle sur les sports de raquettes et un cycle sur les sports collectifs). 10 séances sont programmées pour chaque commune. Cette année, les jours de l'école multisports vont changer.



Vie associative

Au programme, il y a eu des activités sportives (handball, futsal, basket, tennis de table, badminton...), des activités manuelles (scrapbooking) et des sorties (Cobac Parc, Ange Michel, Lasergame, Char à Voile...). La grosse sortie de cette année a été effectuée à O'Fun Park, un parc en Vendée.

Vie associative

Article Land'Running

Un week-end entre adhérents à Guerlédan a eu lieu le week-end de la Pentecôte fin mai avec plusieurs distances selon le choix de chacun entre 8 et 36 kms (10 coureurs). Nous avons loué un gîte pour finir le week-end et passer un bon moment tous ensemble. Nous réfléchissons déjà à une autre date pour 2024 !

L'assemblée générale a eu lieu le 06/06/2023. Le bureau est resté inchangé. Le 17 septembre, l'association a participé au Relais Normandie Bretagne en engageant une équipe avec 13 relayeurs. La journée s'est passée dans un bon état d'esprit.

Le 2 décembre aura lieu les traditionnelles Foulée du Roc à Louvigné du Désert. Nous vous attendons nombreux pour représenter Land'Running. Un repas clôturera la soirée avec les adhérents. Retenez déjà cette date.

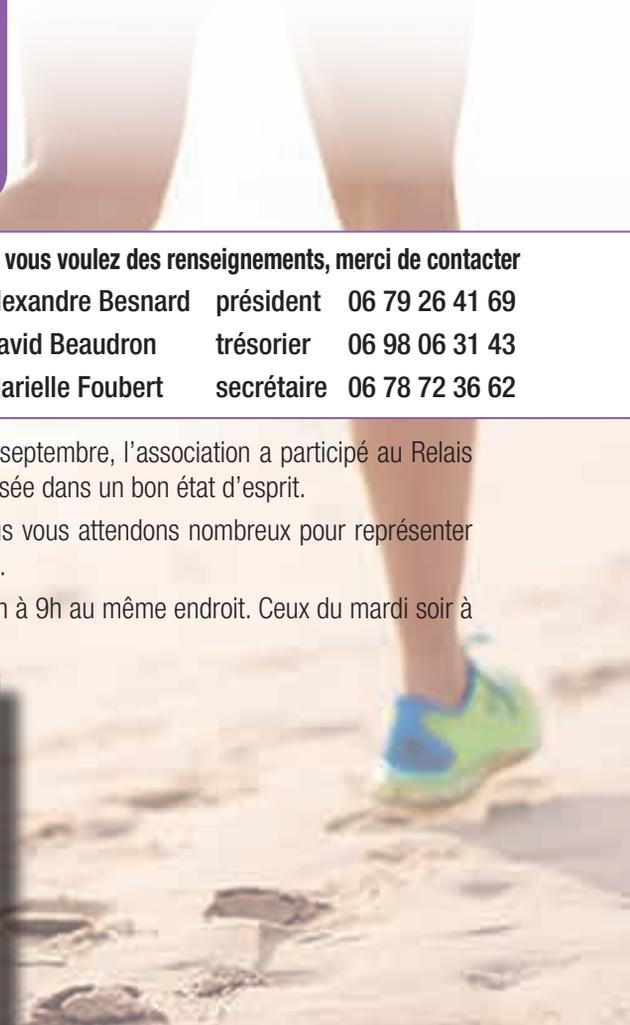
Les entraînements ont toujours lieu le dimanche à 10h au terrain de foot, le lundi matin à 9h au même endroit. Ceux du mardi soir à 19h vont aussi reprendre.

Si vous voulez des renseignements, merci de contacter

Alexandre Besnard président 06 79 26 41 69

David Beaudron trésorier 06 98 06 31 43

Marielle Foubert secrétaire 06 78 72 36 62



Nouveau succès pour le troisième troc aux plantes



Samedi 15 avril, sur le parking de La Noé, une dizaine d'exposants a amené des plantes pour des échanges ou des dons avec les amateurs. Les échanges sont allés bon train et plus de 80 personnes sont venues, les mains vides ou avec des plantes et des graines de leur jardin pour participer à ce troc.

Aussi un jeune Landéanais, amateur de jardin, est venu expliquer les graines et les différents purins pour mieux faire pousser plantes et légumes.

Selon le principe maintenant bien ancré, il n'y a aucun échange d'argent. Tout fonctionne sur le principe de la gratuité, avec des

conseils si besoin, pour faire pousser au mieux les plantes choisies », précisent les organisatrices : Christine et Sylvie. Le beau temps a aussi participé au succès de cette troisième édition. Une 4^{ème} édition aura lieu le 13 avril 2024.

L'écrivain Guy Marcon a rencontré ses lecteurs à la médiathèque

Le jeudi soir du 11 mai 2023, Sophie LE HEGARAT, bibliothécaire, a organisé une rencontre entre Guy MARCON et ses lecteurs pour la parution de son dernier titre : **Le retour à Kerivo**

Dans cette courte autobiographie, Guy raconte son enfance à Quiberon, puis à Saint-Jean-Brévelay (Morbihan), après le décès de son père. Une enfance assez libre juste à la fin de la guerre.

« Je n'étais pas malheureux. J'avais 8 ans à l'époque, les enfants étaient beaucoup plus libres qu'aujourd'hui. Je partais le matin de la maison pour retrouver mes copains pour faire des bêtises et je rentrais le soir », précise-t-il. Ses souvenirs sont très précis et permettent de raconter entre autres l'arrivée des Américains.

Les lecteurs présents ont posé des questions à l'auteur et ont apprécié les histoires parfois rigolotes de l'enfance de l'auteur landéanais.



Semainier Salle des Sports

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9h						CHAMPIONNAT TENNIS ou FOOT ou MANIFESTATION COMMUNALE	CHAMPIONNAT TENNIS ou MANIFESTATION COMMUNALE
10h	Département HANDICAP	Département HANDICAP					
11h			entraînement FOOT jeunes				
12h							
13h							
14h		ÉCOLE		Département HANDICAP	ÉCOLE		
15h			entraînement FOOT jeunes				
16h							
17h	OCAS			Cours TENNIS			
18h		Entraînement TENNIS					
19h			Entraînement TENNIS		PING PONG		
20h		entraînement FOOT séniors					
21h	Entraînement VOLLEY	PING PONG	Entraînement VOLLEY				
22h							
23h						VOIR LES PLANNINGS	

Veuillez respecter les horaires pour une bonne coordination entre tous. Bon sport !

Les manifestations extérieures sont prioritaires sur les activités sportives quotidiennes.

Le samedi matin, le foot peut utiliser la salle sauf lorsqu'il y a championnat de tennis.

Semainier Salle Jules Ferry

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
9h					
10h					RIPAME
11h					
12h					
13h					
14h					
15h				CLUB LOISIRS Belote Billard	
16h					
17h					
18h					
19h			GYM		
20h					
21h	GYM	YOGA	C.CREATION		
22h			DANSE BZH		
23h					

GYM	20h00 à 21h00 18h00 à 19h00	Lundi Mercredi
YOGA	20h00 à 21h00	Mardi
C.CREATION 1+2 M	20h00 à 22h00	1 ^{er} et 3 ^{ème} Mercredi
DANSE BZH 3M	20h00 à 22h00	3 ^{ème} Mercredi
RIPAME	09h00 à 12h00	Vendredi
CLUB LOISIRS Belote - Billard	14h00 à 18h00	Jeudi

Infos diverses



MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023 14H30 - 16H30

LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT À LA DÉCHÈTERIE

Dans le cadre du déploiement de la redevance incitative et de la nécessité de pouvoir trier ses biodéchets dès janvier 2024, le SMICTOM du Pays de Fougères vous propose différentes dates pour acquérir un composteur et vous former aux techniques de compostage.

Deux modèles sont maintenant disponibles à l'achat ; le composteur en plastique d'une capacité de 300 litres à 30 € et le composteur en bois d'une capacité de 150 litres à 40 €. Vous pouvez également acheter le brass-compost au tarif de 20 €, outil idéal pour aérer et mélanger votre compost.

Le mercredi 8 novembre, une session de retrait de votre composteur et de formation de 30 minutes, vous est proposée.

En vous inscrivant, vous pouvez choisir entre le créneau de 14h30-15h30 ou le 15h30-16h30



FORMATION GRATUITE SUR RÉSERVATION

Réservation obligatoire par mail

animateurs.prevention@smictom-fougères.fr 02 99 99 18 33

INFORMATION SMICTOM



La distribution des bacs à couvercle jaune destinés aux déchets recyclables ayant déjà été effectuée sur notre commune, les personnes n'ayant pas reçu leur bac sont invitées à se mettre en lien au numéro suivant :

08 01 34 00 08 du lundi au vendredi.

Un rendez-vous vous sera donné et votre bac sera livré à votre adresse.

Merci de votre compréhension

La municipalité

Le tri des biodéchets en 2024

À partir du 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales doivent proposer des solutions de tri à la source des biodéchets à leurs usagers.

Il existe différentes solutions, telles que le compostage individuel, le compostage collectif, la collecte en porte-à-porte ou encore en point d'apport volontaire. Le SMICTOM du Pays de Fougères a opté pour le développement du compostage individuel et collectif.

C'est pourquoi, il propose des composteurs individuels à tarif préférentiel. Deux modèles de composteurs sont maintenant disponibles ; le modèle en bois d'une contenance de 150 L et le modèle en plastique de 300 L. En parallèle, le service prévention du SMICTOM met en place des sites de compostage partagé.

Ainsi, si vous habitez en immeuble ou en lotissement sans avoir la possibilité de composter chez vous, vous pouvez contacter le service prévention afin qu'il étudie votre demande. Si le site est propice à l'installation d'un site de compostage partagé, les animateurs prévention se chargeront de l'installation du site et formeront les usagers intéressés par le compostage.

Les biodéchets représentent environ un tiers de nos poubelles d'ordures ménagères. Or le

contenu de nos poubelles grises est destiné soit à l'incinération soit à l'enfouissement et engendre ainsi, une pollution environnementale avec des dégagements de CO₂ ou de méthane. Permettre un retour à la terre de ses déchets organiques en faisant du compostage, est une solution beaucoup plus vertueuse pour l'environnement. L'autre avantage de cette pratique est de réduire considérablement la quantité d'ordures ménagères produites et de réduire par conséquent le nombre de présentation de son bac.



30

DEUX COMPAGNIES POUR LA SOIRÉE VAGABONDE

En juin dernier, les organisateurs prudents de Soirées vagabondes avaient décidé, dès la veille, d'installer les deux espaces scéniques dans la salle des sports. Bien leur en a pris vu la météo pluvieuse.

En première partie, les spectateurs étaient installés sur des gradins comme s'ils étaient au cirque, pour applaudir Maria del Mar Reyes et Hugo Ragetly de la compagnie « Si seulement ». Dans un cercle tracé au sol, les deux artistes se rejoignent ou se repoussent, jonglent avec des balles et font des acrobaties sur le mât chinois. Ven, titre de leur spectacle en espagnol (en français, ils voient), a captivé les spectateurs. La musique, présente ou absente selon les moments, apporte une ponctuation qui suit la tension ou la douceur exprimées par les deux artistes.

En deuxième partie, autre espace scénique pour « Accroche toi si tu peux de la compagnie » Les Invendus. Nicolas Paumier et Guillaume Cachera forment un duo où le mouvement jonglé est l'élément dominant. Un banc, quelques balles et un carré blanc leur suffisent pour inventer une histoire et captiver le public.



DISPOSITIF

Argent de poche



CHANTIERS ET STAGES À CARACTÈRE ÉDUCATIF

Cette année, nous avons pu mettre en place les chantiers et stages à caractère éducatif (dispositif argent de poche) sur les vacances de printemps et été.

Sept jeunes de 15 à 17 ans ont pu y participer, ils ont aidé les agents techniques dans divers domaines, comme la peinture de bâtiments, le ménage des lieux publics, les espaces verts, le nettoyage des mains courantes du stade de foot, les grilles du cimetière...

Tous ont contribué à ces différentes missions avec le sourire, la bonne humeur et le respect mutuel. Pour beaucoup d'entre eux, c'était une première expérience et un premier contact avec le monde professionnel.

« Il n'y a pas beaucoup d'opportunités de travail pour les jeunes de cet âge dans nos communes. C'est intéressant de leur donner la possibilité de montrer ce qu'ils savent faire ».

Je tenais à remercier Pauline et Patrick pour avoir encadré ces jeunes tout au long des chantiers.

Un grand merci à Alexis, Elsa, Faustine, Nicolas, Pierre, Romane, Roméo pour leur investissement et leur bonne humeur.

Si tu as entre 15 et 17 ans, n'hésite pas à franchir la porte de la mairie.

Nous te remettons un dossier d'inscription pour le dispositif qui sera renouvelé sur la période des vacances de la Toussaint entre le 30 octobre et le 3 novembre.

Géraldine ROSSIGNOL

3^{ème} adjointe à l'action sociale



Infos diverses



Remerciements de Thao BOUNSEUM pharmacien de Landéan :

L'heure de la retraite a sonné, j'adresse mes remerciements aux habitants de Landéan et des communes environnantes pour leur confiance et leur soutien durant les 35 années et demies. Je garde de très beaux souvenirs et je souhaite une belle réussite à mon successeur Marie-Pierre GLUNTZ. Bonne continuation à tous.



Réouverture de la pharmacie

Marie-Pierre GLUNTZ, «Docteur en pharmacie». Je suis heureuse de vous annoncer la réouverture de votre pharmacie « Pharmacie Mélodie » à la suite de Thao BOUNSEUM, à qui je souhaite une excellente retraite. Nathalie et moi vous accueillerons avec plaisir du lundi au samedi, aux horaires suivants :
Lundi, mardi, mercredi, vendredi
9h-12h15 et 14h-19h
Jeudi et samedi matin : 9h-12h15



La passation des clés de la pharmacie de Landéan entre Thao et Marie-Pierre s'est faite en début de mois d'octobre.

LA CÉLÉBRATION DES ROGATIONS À ATTIRÉ 70 PERSONNES

Mercredi 20 mai 2023, 70 fidèles venus de Landéan, La Bazouge-du-Désert, de l'Ehpad de Louvigné et de Fougères étaient présents pour cette reprise de la tradition catholique des Rogations à la chapelle de La Bouteveillais, récemment remise en état par 4 bénévoles.

L'abbé CADO a demandé au public d'expliquer les Rogations d'autrefois et deux personnes les ont rappelées en se remémorant le rituel. Les Rogations précèdent toujours le jeudi de l'Ascension et peuvent durer jusqu'à trois jours, du lundi au mercredi. Ces célébrations demandent de bonnes récoltes : « Belle rogation, Belle fenaison ».

Après lecture de l'historique de la chapelle, la cérémonie avec eucharistie s'est déroulée à l'extérieur de l'oratoire.

Le Père CADO a remercié les bénévoles responsables de la remise en état de cette petite chapelle située à la sortie de la commune de Landéan sur la route de Louvigné-du-Désert. Les personnes présentes ont beaucoup apprécié cette matinée ensoleillée, terminée par un pot convivial.

Christine GARDAN, 1^{ère} adjointe à la communication



FAIRE PASSEPORT OU CNI :

Mairie de Fougères :

Prendre RDV en ligne pour déposer votre demande de Passeport ou CNI sur www.fougeres.fr

avec la possibilité d'effectuer une pré-demande sur ce même site.

Tél : 02 99 94 88 40 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h, tous les jours, sauf le mardi matin et le samedi.

Mairie de Louvigné du Désert au : 02 99 98 01 50

ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

ou <https://www.louvignedudésert.org/>

Mairie de Le Ferré au : 02 99 95 10 33

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

(fermé le mercredi après-midi) ou <https://leferre.fr/>

Mairie de Saint germain en Coglès : 02 99 95 45 25

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h sauf jeudi

de 9h à 12h ou <https://www.saint-germain-encogles.com/>

Mairie de Maen Roch : 02 99 98 61 04

du lundi au vendredi de 08:30 à 12:30 et de 14:00 à 17:30

ou <https://www.maenroch.fr/>

Mairie de Parigné : 02 99 97 30 56

ouvert du Lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h,

samedi ouvert de 9h à 12h ou <https://parigne.fr/>

Mairie de Javené : 02 99 99 15 08

uniquement sur rendez-vous le lundi et mercredi de 09h00 à 12h30

et de 13h30 à 18h00

et le mardi et jeudi de 13h30 à 18h00 où <https://www.mairie-javene.fr/>

TIMBRE FISCAL ÉLECTRONIQUE POUR PASSEPORT – CNI ACHAT EN LIGNE DU TIMBRE FISCAL



Se munir d'une carte bancaire

Le timbre électronique peut être délivré sur 2 supports :

- Un document PDF avec un code 2D qui peut également être scanné directement depuis un téléphone ou une tablette par le service chargé de recevoir votre demande
- Un SMS contenant l'identifiant à 16 chiffres du timbre qui sera accepté par l'agent chargé de traiter votre dossier

CONCILIATEUR DE JUSTICE



Patrice Besnault assure la fonction de conciliateur de justice.

Il reçoit sur rendez-vous les 3^{ème} jeudis du mois au siège de Fougères Agglomération, zone de l'Aumallerie;

**Prendre rendez-vous
au 02 99 94 50 34.**

Il reçoit également au sein de la Maison France service à la sous-préfecture de Fougères les 2^{èmes} jeudis du mois.

**Prendre rendez-vous
au 02 99 94 56 00.**

Enfin une permanence est également assurée à Louvigné-du-Désert le 2^{ème} mardi du mois.

**Rendez-vous
au 02 57 67 02 44.**

Le conciliateur de justice intervient sur des conflits tels que :

- troubles de voisinage
- différends entre personnes
- litiges de la consommation
- litiges entre locataires, bailleurs, copropriétés : Baux commerciaux, droit rural.



DÉCLARER DES RUCHES

La déclaration annuelle des colonies d'abeilles est obligatoire et permet notamment :

- d'agir pour la santé des colonies d'abeilles en participant à leur gestion sanitaire ;
- d'avoir une meilleure connaissance du cheptel apicole français avec l'établissement de statistiques.

Tout apiculteur est tenu de déclarer sur internet, chaque année pendant la période obligatoire entre le 1er septembre et le 31 décembre, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant leur nombre total et leurs emplacements. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

La déclaration permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur NAPI.

Si vous vendez des produits de la ruche :

Vous devez obligatoirement avoir un numéro de SIRET pour cette activité. Ce numéro est attribué sur demande par l'INPI.

- Accéder à la téléprocédure «Déclarer ses ruches» <https://agriculture-portail.6tzen.f...>



80 ans et 90 ans



En bas : Louis HARDY, Colette HARDÉ, Alice BOUFFORT
En haut : Jean BEUCHERIE, Marie-Jo COQUEMONT, Roger GALODÉ, Maurice MALLE, Angèle ROUSSEL
Derrière : Rolande LABBÉ, Annick BOUFFORT, Jean VALLÉE, Louise GAVARD,
Maria MOREL, Juliette DAVY, Louis CHOPIN, M^{me} LETENDU

INFORMATIONS UTILES

MAIRIE 02 99 97 35 26

Maire : Franck ESNAULT

Permanence le 2^{ème} - 4^{ème} et 5^{ème} samedi
de 10h à 12h de chaque mois

CONTACT : mairie.landean@orange.fr

Agents administratifs

Cécile FOUGERAY - Cécile BESNARD - Camille MORIN

ACCUEIL PUBLIC

Mardi - Mercredi - Jeudi : 8h30 - 12h

Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Samedi les 2^{ème} - 4^{ème} et 5^{ème} de 9h à 12h

Les citoyens peuvent prendre RDV
en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

NUMÉROS D'URGENCE

09 69 32 15 15	EDF
09 72 67 50 35	ENEDIS
3900	Orange
3919	Solidarité femmes battues
119	Protection de l'enfant
17	Police/Gendarmerie
18	Pompiers
15	SAMU
114	Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes
112	Urgence Européenne

Médecin	Christian BOIDOT	02 99 97 22 55
Pharmacien	Marie-Pierre GLUNTZ	02 99 97 23 00
Infirmiers	8 rue Victor Hugo	02 99 97 35 67
Ambulancier	Ambulances du Maine	02 99 97 34 00
Taxi Landéan	Stéphane LAHOUE	06 26 40 37 17 02 99 95 22 77
Taxi David	David BEAUDRON	06 98 06 31 43
Gendarmerie	Fougères	02 99 94 25 25

Nouveaux habitants de Landéan



N'oubliez pas de vous présenter en Mairie, muni de votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile afin de vous inscrire sur le fichier population, les listes électorales...

Si vous déménagez, pensez également à nous prévenir de votre départ.

N'hésitez pas à consulter
régulièrement le site
www.landean.fr

ou l'application
panneapocket

Vous y trouverez les informations
utiles et ponctuelles.

DÉCHETTERIES	JOURS	HORAIRES D'ÉTÉ du 01/03 au 31/10	HORAIRES D'HIVER du 01/11 au 28/02
Landéan	Agents techniques : Patrick GUÉRIN, Pauline GÉNIN		
	Lundi Samedi	15h30 - 16h30 14h00 - 16h00	15h30 - 16h30 14h00 - 16h00
Louvigné du Désert	Lundi, Mercredi Vendredi, Samedi	9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00	9h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Parigné	Lundi, Mercredi Samedi	16h30 - 17h30 10h00 - 12h00	16h30 - 17h30 10h00 - 12h00

Réservation des différentes salles de Landéan

02 99 97 35 26 aux heures d'ouverture de la mairie

ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME

02 99 97 30 94

www.ecole-nd-landean.org

MÉDIATHÈQUE

Mercredi : 10h - 12h / 16h - 18h

Samedi : 10h - 12h

02 99 97 35 77

AGENCE POSTALE

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi :

14h - 17h

Samedi : 9h - 12h

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

02 99 99 69 07

SERVICE DES EAUX
ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

S.T.G.S. : **09 69 32 69 33**

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Véolia : **09 69 32 35 29**

S.M.I.C.T.O.M.

Fougères Agglomération

02 99 94 34 58

OFFICES RELIGIEUX

à LANDÉAN

1^{er} SAMEDI DE CHAQUE MOIS

18 heures (horaires d'été)

17 heures (horaires d'hiver)

Abbé Binigne IKANI

Abbé Joseph CADO

02 99 98 02 23